

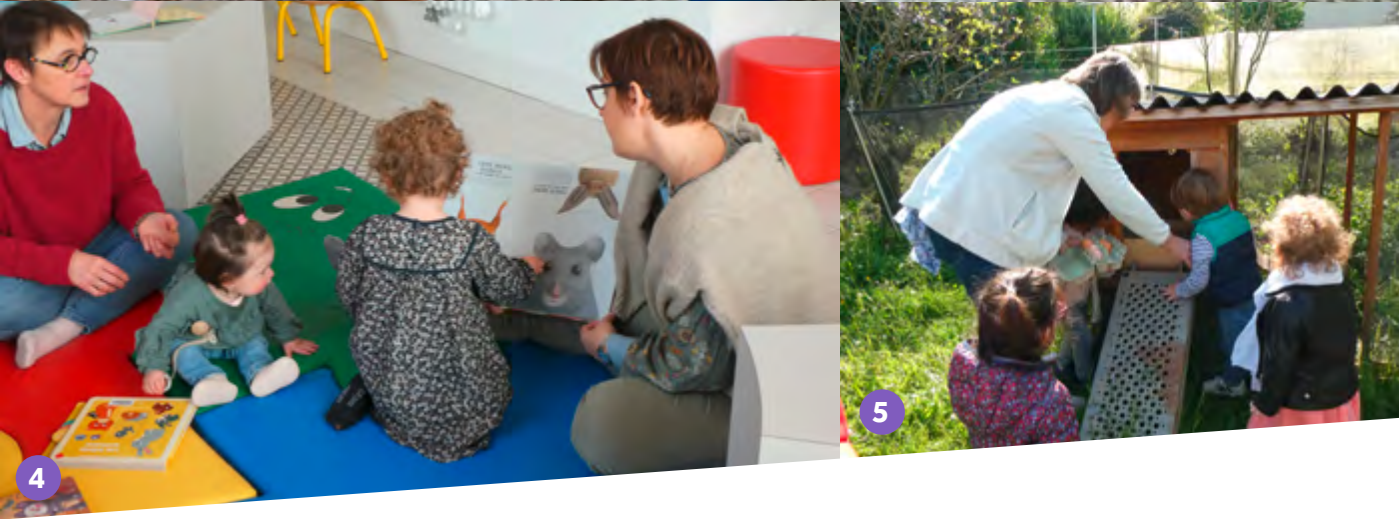
ARNAS LE MAG

JUIN 2022 / N°12

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



**Un triptyque de Lucie Albon
à la médiathèque**
p. 20



1 Présentation d'instruments par les élèves du Conservatoire de l'Agglo et de leur professeur, Isabelle Weisse.

2 Atelier de retouche poétique pour requinquer l'âme et le cœur grâce à des textes choisis par Emmanuelle Della Schiava.

3 Les élèves de CM1/CM2 en plein travail de recherche dans le cadre du festival « Quai du Pol'Arnas ».

4 Les petits et leurs nounous en visite à la médiathèque.

5 Chasse aux œufs dans le poulailler de Régine.



6 Conférence de Jean-Yves Loude sur le peintre Hubert Munier.

7 Cérémonie citoyenne pour la remise des cartes d'électeurs aux jeunes Arnassiens qui votaient pour la 1^{ère} fois.

8 9 Atelier de consultation participatif organisé par l'Agglo sur le projet « Beau Parc »

10 Dépôt de gerbe au monument aux morts lors de la commémoration du 8 mai.



6

ARNAS, VIE MUNICIPALE

- Réussite de la chasse aux œufs du CMJ 6
- Nouveau groupe scolaire, c'est parti ! 6
- Un nouveau parking route d'Herbain 7
- Renaissance du marché du jeudi 7
- Bonne retraite, Monsieur Durieu ! 7
- Robert Péchard, la disparition d'un très grand ! 8
- Suzanne Berthier nous a quittés 8
- Budget communal 2021 9
- L'agenda de la commune 10



11

ARNAS, PLUS SÛRE

- Circulation : « Il est urgent de ralentir ! » 11
- Sécurisation des passages piétons sur la RD 686 11
- Opération tranquillité vacances 11
- La commune étend son système de vidéoprotection 12



14

ARNAS DURABLE

- Rejoignez l'Agenda 30 ! 14
- Succès de la 1^{ère} journée écocitoyenne 14
- Moustique tigre : piègeons-le ensemble ! 15
- A vos composteurs 15



16

ARNAS ÉDUCATIVE

- La médiathèque à l'heure du jeu 16
- Éducation à la nature avec les chasseurs 16
- Pourquoi ne pas devenir assistant maternel ? 17
- Les tarifs péri et extrascolaires évoluent 17



18

ARNAS ACTIVE

- Le grand retour de « Paradis et artisanat » 18
- Une nouvelle cheffe de chœur pour Chant'Arnas 18
- Saison historique pour Arnas Shamrock 19
- Le 4 pattes, un club qui a du chien ! 19



20

ARNAS CULTURE

- Un triptyque de Lucie Albon à la médiathèque 20
- L'incroyable herbier d'un botaniste voyageur 20
- Les ados revisitent Molière 21
- Maïa Aboueleze lauréate du 1^{er} Prix des bibliothécaires du Beaujolais 21

LES BRÈVES DU TERRITOIRE

22



ÉDITO DU MAIRE

Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas



Chères Arnassiennes, chers Arnassiens,

Pour les petits Arnassiens, la fin de l'année scolaire est là. Et, c'est promis, on ne pensera pas déjà à la rentrée.

Enfants et parents vont pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités, après des mois difficiles liés au contexte sanitaire.

Nous oublierons, bien brièvement, que le virus continue de circuler (et qu'il ne faut pas se relâcher sur les gestes barrière) la situation politique nationale complexe, la situation internationale très tendue, l'inflation, les pénuries de main d'œuvre et de matières premières...

A l'échelle communale, en votant le budget 2022, nous avons posé les bases des projets de l'année en cours, pris et confirmé des engagements pour l'avenir, celui de notre ville et de ses habitants dans le cadre d'une véritable prospective pluriannuelle.

Notre niveau élevé d'investissement montre notre détermination à soutenir l'activité économique, à répondre aux nouveaux besoins de nos habitants. De la même façon, nous exprimons notre volonté de mettre l'accent sur la sécurité de tous les habitants et l'éducation de nos enfants.

Une des priorités de votre équipe municipale est aussi de développer, de créer du lien entre les Arnassiens. Suzanne Berthier et Robert Péchard étaient de précieux relais de cette politique. Ils nous ont récemment quittés brutalement. Tous les deux s'employaient en permanence à faire rayonner leur commune, à créer, chacun dans leur domaine, des occasions de rassembler les Arnassiens dans le partage, la joie, la fête. Ils nous manquent et nous portons leur deuil...

Heureusement, d'autres associations comme l'Interclasses se redynamisent et de nouveaux événements vous sont proposés. Ainsi, ce 14 juillet, le Comité des Fêtes organise, pour la première fois, un banquet champêtre suivi d'un feu d'artifice !

J'espère vous retrouver nombreux dans ces événements que nos associations proposent pour que nous tissions du lien. Cela me paraît particulièrement important dans le contexte actuel !

Et je ne peux que vous inviter à venir renforcer les rangs des bénévoles qui font tant pour embellir notre vie !

Je vous souhaite une bonne lecture et... un très bel été !



Faites-nous part de vos remarques via notre site internet www.arnas.fr, rubrique «Contactez-nous» ou en envoyant un mail à communication@mairie-arnas.fr

Restons en contact !

Mairie
04 74 65 07 84

Médiathèque
04 74 68 29 45

Site internet



Illiwap



Facebook





ARNAS, VIE MUNICIPALE

Réussite de la chasse aux œufs du CMJ

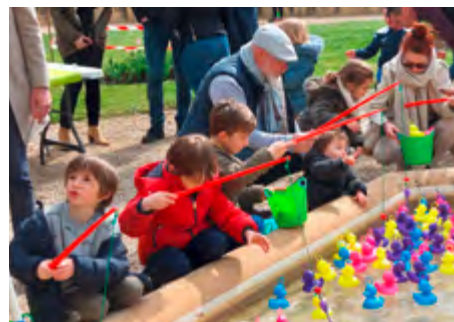


Une journée organisée par les membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Les jeunes élus encadrés par les conseillers municipaux adultes ont organisé cette matinée de A à Z, avec le balisage, la cache des œufs, l'installation de la pêche aux canards et, bien sûr, l'encadrement des petits.

Avec une recette de 1357 €, c'est un don de 562 € qui a été fait au CCAS de la commune.

Les jeunes du CMJ vont maintenant se consacrer à l'organisation de la seconde édition de la balade du patrimoine qui aura lieu le samedi 15 octobre prochain.



Nouveau groupe scolaire, c'est parti !



Après plusieurs mois d'études et de consultation, pour la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et pour celle des entreprises intervenantes sur le chantier, les travaux de construction de la nouvelle école maternelle et du nouveau restaurant scolaire sont lancés. C'est le projet de la décennie, dans notre commune. Une véritable nécessité alors que le groupe scolaire actuel ne convenait plus aux besoins et aux exigences d'aujourd'hui.

La première tranche du chantier, qui comprend l'école maternelle et le restaurant scolaire, pour la somme de 6 400 510 €, a débuté le 1^{er} juin, pour une livraison de l'ensemble en septembre 2023.

La commune a confié le suivi de la réalisation du chantier à la SPL (Société Publique Locale) Beaujolais Saône Aménagement, dirigée par Richard Simmini. Le choix des entreprises a été réalisé et malgré quelques retards liés notamment aux difficultés d'approvisionnement, les délais devraient être respectés. L'actuelle école maternelle sera ensuite progressivement réhabilitée pour permettre l'extension de l'école élémentaire. Dans l'attente et compte tenu de l'augmentation des effectifs, un nouveau bâtiment modulaire sera installé

pendant l'été pour accueillir l'ensemble des élèves. Le chantier de l'école a nécessité le déplacement de l'aire de jeux. Celle-ci sera implantée dans le parc de la mairie afin de la maintenir à proximité de l'école.

Ce projet a fait l'objet d'un fort investissement de la part de l'équipe municipale qui a souhaité en faire à la fois un lieu propice aux apprentissages et à la réussite scolaire, mais aussi un bâtiment répondant aux meilleures normes en vigueur en matière de développement durable et de maîtrise de l'impact sur l'environnement. Gageons que la communauté éducative et l'ensemble de nos concitoyens sauront s'accommoder des quelques difficultés liées au chantier, dans l'intérêt de nos enfants.



Un nouveau parking route d'Herbain



En 2021, la municipalité avait procédé à la démolition d'une maison qu'elle avait acquise, route d'Herbain, en vue de créer un nouvel espace de stationnement en centre-bourg.

C'est chose faite : un nouveau parking d'une capacité d'une trentaine de places, dont deux pour personnes à mobilité réduite, s'est ouvert, début mars. Il porte désormais le nom de parking des Écureuils.

Pour permettre l'infiltration des eaux de pluie en réduisant les rejets polluants en zone urbaine l'utilisation de revêtements infiltrants a été privilégiée.

Ce chantier a été subventionné par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et s'inscrit dans une politique globale de la commune respectueuse de l'environnement (démarche zéro phyto, plan de gestion différenciée des espaces publics, connexion entre quartiers par mode doux, ...).

La végétalisation de ce nouvel espace de stationnement se fera à l'automne.

Bonne retraite, Monsieur Durieu !



L'un des plus anciens agents de la commune, Gilles Durieu, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2022. Une retraite évidemment bien méritée, aboutissement de 33 ans de services à la commune et surtout aux Arnassiennes et Arnassiens !

Né en 1961, à Saint-Étienne, Gilles Durieu commence à travailler en pépinière avant d'être appelé à effectuer son service militaire à 19 ans. Il intègre la commune d'Arnas, en mai 1989, en tant qu'agent d'entretien, affecté à la voirie et aux espaces verts.

La qualité de son travail au service du public et de ses relations avec ses collègues seront reconnues dès sa prise de poste. Il a eu à

Renaissance du marché du jeudi



Alors qu'il y a peu, nous nous interrogeons sur le devenir de notre marché du jeudi, celui-ci a retrouvé un nouvel élan sous l'impulsion d'un groupe de commerçants très motivés et il semblerait qu'un nombre croissant d'Arnassiennes y trouve son compte.

Comme nous vous l'indiquions dans notre magazine de janvier dernier, une grande majorité de nos concitoyens se prononçait pour un déplacement de ce service à la population sur le week-end. Il est malheureusement très compliqué d'envisager cette possibilité dans un avenir proche, la disponibilité de commerçants sur ce créneau et la concurrence des marchés voisins rendant difficile le recrutement de marchands.

Boucherie, charcuterie, traiteur, fruits et légumes, fromages et saucissons de chèvre, épicerie bio en vrac, produits artisanaux et prêt à porter sont actuellement disponibles, tous les jeudis, de 8h à 12h30.

La réflexion se poursuit, mais dans l'attente d'une solution alternative, il convient de favoriser notre marché du jeudi en le rendant plus visible et plus attractif.

cœur de se former aux nouvelles pratiques tout au long de sa carrière. Il était également référent « prévention et sécurité au travail » pour tous les services de la commune.

Gilles Durieu quitte ses fonctions arnassiennes pour profiter plus amplement des verts horizons de la Haute-Loire, dont il est originaire et qu'il affectionne particulièrement.

Robert Péchard, la disparition d'un très grand !



Déjà éprouvé par le décès brutal de la présidente du club de l'Amitié, le monde associatif arnassien est à nouveau en deuil, après la disparition, tout aussi brutale, de l'émblématique président du Comité des fêtes, Robert Péchard, le 14 juin dernier. Du côté des bénévoles de l'association, c'est le choc après la perte de cet homme dynamique, emporté en quelques jours par la maladie, à l'âge de 71 ans.

L'émotion est tout aussi vive du côté du conseil municipal dont Robert était membre depuis 2014.

Robert Péchard, à Arnas et bien au-delà, c'était cet infatigable animateur des fêtes prestigieuses que sont les Sarmentelles, la Fête des Crus, Paradis et artisanat, les Calades ou la Fête de la Galette à Ambérieux d'Azergues.

Né à la ferme de Longsard, en 1950, il fréquentera l'école communale avant d'intégrer le collège Jean Moulin, à Villefranche et d'obtenir un BTS en action commerciale. Responsable du transport chez Béritol, il poursuivra sa carrière à l'aéroport de Satolas où il assurera la promotion du fret aérien.

Très tôt il se passionnera pour l'animation en étant imprésario de l'orchestre Marc Valen, au début des années 80, puis organisateur

et animateur de soirées, activité à laquelle il se consacrera totalement au début des années 2000.

Tour à tour secrétaire du club de foot, président de la classe en 0, président du comité Interclasses, président du comité des fêtes, conseiller municipal, Robert avait l'amour de son village chevillé au corps. C'est à lui que l'on doit, Paradis et artisanat, la soirée de l'humour, la brocante musicale, la fête du Beaujolais nouveau, ... et tant d'autres manifestations qui font l'honneur de la commune.

Arnas perd l'un de ses plus illustres enfants et sa disparition est une immense perte pour notre commune.

Toutes nos pensées vont vers son épouse Annie, ses deux enfants, Anne-Laure et Jérôme et ses trois petits-enfants Pauline, Lucas et Mattéo.

Suzanne Berthier nous a quittés



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition de Suzanne Berthier, la dynamique présidente du club de l'Amitié.

A la tête du club depuis 2009, en plus des réunions hebdomadaires du jeudi, elle avait impulsé de nombreuses activités, lotos, concours de belote, voyages, repas, ... afin que chacun des 90 membres de l'association trouve distraction à son goût.

Née en décembre 1944, Suzanne avait passé son enfance à Blacé, avant de rejoindre notre commune en 1962, pour devenir serveuse au café-restaurant Canque, au centre du village. Elle a ensuite travaillé au bureau de tabac du village et dans un commerce caladois.

Mariée à Nicolas, en 1965, Suzanne était devenue une Arnassienne de cœur,

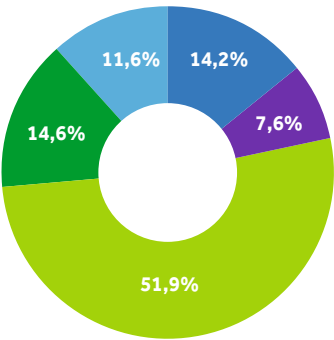
fidèle conscrîte des classes en 4 et l'incontournable vendeuse des tickets repas, lors de la fête « Paradis et artisanat ».

Membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de 2014 à 2020, Suzanne avait reçu la médaille de la commune en 2017 et avait rejoint l'ordre des Compagnons du Beaujolais en 2021, lors des festivités organisées par le Comité des fêtes, à l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau.

Toutes nos pensées vont vers sa fille Valérie, son mari Laurent et leurs deux enfants Adrien et Arnaud.

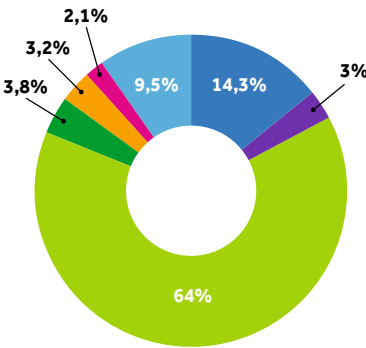
Budget communal 2021

INVESTISSEMENT



Recettes d'investissement

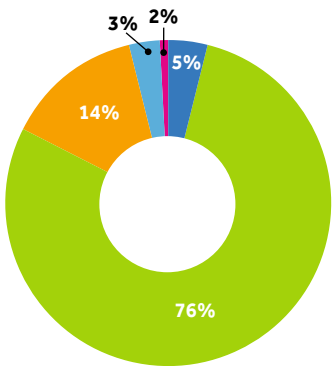
Fonds de compensation de la TVA	132 089 €
Taxe d'aménagement	49 806 €
Excédents de fonctionnement 2020	800 000 €
Subventions reçues	220 252 €
Amortissement et divers	299 476 €
TOTAL	1 501 623 €



Dépenses d'investissement

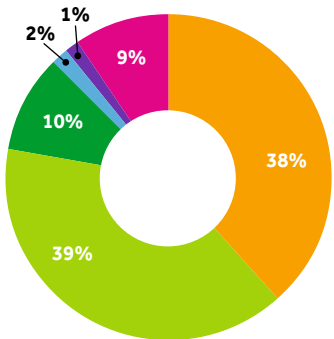
Achat matériel et mobilier	44 162 €
Matériel technique	148 503 €
Travaux voirie	681 508 €
Travaux d'aménagement urbain	37 454 €
Travaux bâtiments	138 794 €
Aménagement sports et loisirs	24 097 €
Nouvelle école et restaurant scolaire	354 445 €
Acoustique médiathèque	51 458 €
Logiciels et études	45 971 €
TOTAL	1 526 392 €

FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement

Produits des services	164 895 €
Taxes	2 535 407 €
Dotations État et autres collectivités	469 513 €
Locations immobilières	100 583 €
Produits exceptionnels	76 765 €
TOTAL	3 347 163 €

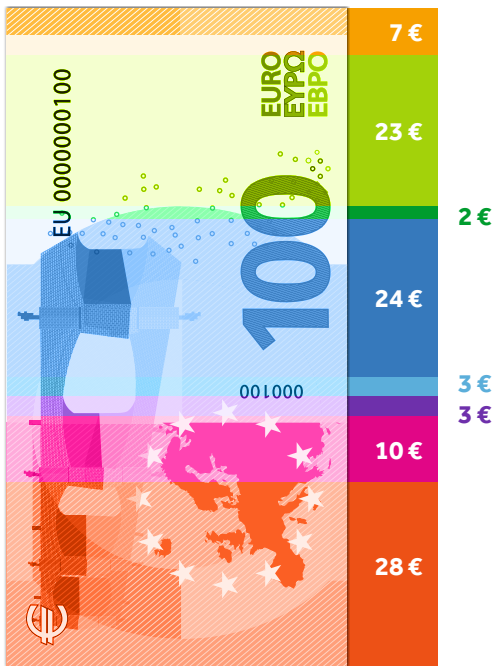


Dépenses de fonctionnement

Charges générales	999 455 €
Charges de personnel et indemnités élus	1 026 838 €
Charges d'éclairage public	255 226 €
Reversement fiscalité	41 265 €
Subventions versées	36 362 €
Amortissement et charges exceptionnelles	245 810 €
TOTAL	2 604 956 €

A NOTER

Sur 100 € dépensés en 2021 par la commune en dépenses courantes



Amortissement	7 €
Administration générale	23 €
Sécurité	2 €
Enseignement	24 €
Culture	3 €
Jeunesse et le sport	3 €
Famille	10 €
Aménagement urbain	28 €

Et en 2022 ?

Dépenses d'investissement

Travaux bâtiments et logements	230 000 €
Travaux de voirie	750 000 €
Scolaire	3 390 000 €
Sports	100 000 €
Aménagement de quartier	674 000 €
Matériel administratif et informatique	90 000 €
Matériel technique	110 000 €
TOTAL	5 344 000 €

Projets

Poursuite du cheminement piétons et vélos Route du Toléron et création d'une voie centrale banalisée Route de Chamburcy	390 000 €
Installation de vidéoprotection	72 000 €
Démarrage des travaux de construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire	3 120 000 €
Études de réaménagement de l'école élémentaire	270 000 €
Aménagement des liaisons ZAC Prés du Marverand / Bourg	150 000 €

L'agenda de la commune

JUILLET

Samedi 2

- After work des classes en 8

Vendredi 8

- Soirée rosé des classes en 9

Samedi 9 et dimanche 10

- Concours de la Boule de la Grange Perret

Jeudi 14 :

- Repas champêtre et feu d'artifice du comité des fêtes

Dimanche 24

- Brocante des classes en 0

AOÛT

Jeudi 11 au dimanche 14 :

- CSI du domaine de Champburcy

SEPTEMBRE

Samedi 3

- Forum des associations

Dimanche 4

- Vente rougaille-saucisses des classes en 1

Dimanche 11

- Paradis et artisanat

Mardi 13

- Voyage des Anciens

Dimanche 18

- Sortie du patrimoine d'Arnas Plein Air à St Loup

Mardi 20

- Conférence Silver Fourchette

Du 23 au 25

- Fête des classes en 2

OCTOBRE

Samedi 1er

- Loto des classes en 4

Dimanche 2 :

- Vente de saucisson au gène des classes en 5
- Bourse aux jouets des classes en 4

Samedi 15

- Balade du patrimoine du CMJ
- Soirée théâtre des classes en 7

Dimanche 16

- Sortie Arnas Plein Air à St Étienne la Varenne

Jeudi 20

- Concours de coinche du club de l'Amitié

Vendredi 21

- Concert Ecce Musica

Dimanche 23

- Vente de lasagnes des classes en 3

Samedi 29

- Bourse aux jouets des classes en 5

NOVEMBRE

Dimanche 6

- Vente de tripes, boudins et caillettes des classes en 4

Vendredi 11

- Commémoration de l'armistice de 1918

- Loto des classes en 2

Dimanche 13

- Thé dansant des classes en 8

Vendredi 18

- Concours de belote des classes en 3

Samedi 19

- Marathon du Beaujolais

Dimanche 20

- Salon des livres en Beaujolais

Samedi 26

- Concours de coinche des classes en 4

Dimanche 27 :

- Vente de crozets des classes en 0

Samedi 26 et dimanche 27

- Salon manga du Sou des écoles

DÉCEMBRE

Vendredi 2 et Samedi 3

- Téléthon

Dimanche 11

- Vente d'huîtres des classes en 2
- Vente de sapins de Noël du Sou des Ecoles

Jeudi 15

- Repas de Noël du club de l'Amitié

Dimanche 18

- Arbre de Noël du Sou des Ecoles

Samedi 31

- Réveillon des classes en 9

Circulation : « Il est urgent de ralentir ! »



Depuis le 19 avril, la règle de la priorité à droite s'applique sur toute la traversée du bourg d'Arnas et la vitesse y est désormais limitée à 30 km/h.

Ces mesures ont pour but de réduire la vitesse des véhicules en fluidifiant le trafic, de sécuriser au maximum la circulation des piétons et des cyclistes, en particulier sur les itinéraires menant à l'école et aux espaces publics et enfin de responsabiliser les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Il convient de rappeler que le lien entre sécurité routière et limitation de la vitesse n'est pas une légende urbaine.

La mise en place de ces deux dispositifs a nécessité une refonte totale de l'espace, une approche nouvelle du paysage urbain qui consiste à reprendre la signalétique dans son ensemble : panneauage vertical, remise à plat de la signalisation, marquage au sol, priorité à droite partout, ce qui implique d'enlever tous les panneaux stop et leur marquage au sol.

Ainsi, le service voirie de la commune s'est chargé du remplacement de l'ensemble de ces signalétiques et a effectué le ponçage des bandes stop pour rendre effective cette zone 30, dès le 19 avril.

En "zone 30", tout le monde y gagne !

- Les accidents sont moins nombreux et moins graves, en particulier pour les piétons et les cyclistes.
- Pour les enfants, les trajets scolaires sont plus sûrs.
- Il est plus facile pour les piétons de traverser sur des routes à trafic modéré.
- Le trafic est plus fluide et plus homogène.
- Les riverains de la départementale sortent plus facilement de chez eux aux heures de pointe
- Les conducteurs ne perdent presque pas de temps, car cette zone 30 ne s'étend que sur quelques centaines de mètres.



Sécurisation des passages piétons sur la RD 686



Les passages protégés sur la RD 686, à la Chartonnière, sont désormais signalés par un panneau spécifique équipé d'un détecteur.

Ainsi, les automobilistes approchant de la zone déclenchent le clignotement du panneau, rappelant qu'il faut être vigilant à l'approche des passages piétons et maîtriser sa vitesse. Ce panneau est alimenté par une batterie solaire et est donc parfaitement autonome. La mise en œuvre de cette implantation verticale a été réalisée par les services techniques de la commune.

Opération tranquillité vacances

Tout au long de l'année, la police nationale et la police municipale proposent l'opération tranquillité vacances (OTV) qui est un service gratuit.

La surveillance proposée consistera à observer de l'extérieur votre domicile et à vous prévenir en cas de problème.

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire au dispositif plusieurs jours avant votre départ :

- Remplir le formulaire OTV sur le site service public.fr ou le site internet de la mairie
- Le déposer au commissariat ou le transmettre au service de police municipale.

Contact

police-municipale@mairie-arnas.fr

La commune étend son système de vidéoprotection

Souhaitant améliorer la sécurité des personnes et des biens et lutter contre les faits délictueux, les cambriolages et la dégradation des biens municipaux, notre commune a décidé de s'investir dans la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection, adapté aux enjeux du territoire, conformément aux engagements pris lors de la dernière campagne des municipales.

Un premier déploiement avait été opéré en mai 2015, avec 12 caméras implantées aux abords des salles communales (Espace Grange du Moulin), pour assurer la sécurité de tous et améliorer la coopération avec les forces de l'ordre. La municipalité souhaite renforcer ce dispositif et l'étendre sur divers points stratégiques de la commune. Elle entend ainsi lutter plus efficacement contre certaines formes de délinquance touchant directement la population et sécuriser les lieux particulièrement exposés à de tels phénomènes. **La mise en place de 16 caméras supplémentaires** permettra un maillage plus complet des points sensibles ainsi que des entrées et sorties de la commune.

Quels sites sont concernés à Arnas ?

- **Zone 1** : la mairie
- **Zone 2** : le rond-point de la mairie
- **Zone 3** : la médiathèque, place de la Halle
- **Zone 4** : les commerces du Pré du Moulin
- **Zone 5** : l'Espace Grange du Moulin (salles communales et complexe sportif)
- **Zone 6** : l'entrée Nord-Ouest, rond-point de l'Escale

Les implantations se poursuivront et des tranches supplémentaires de vidéoprotection seront déployées dans les années à venir.

Comment ça marche ?

Avec la vidéoprotection, suis-je filmé chez moi ?

Le dispositif est très encadré et répond à la législation en matière de respect de la vie privée. Installées pour observer les espaces publics, les caméras de vidéoprotection sont conçues pour ne pouvoir en aucun cas observer dans l'espace privé.

Ainsi, toutes les parties privatives des champs de vision des caméras sont automatiquement masquées (un système de masque automatique est intégré pour occulter les fenêtres).

Pourquoi n'y a-t-il pas de caméra devant mon domicile ?

Les caméras de vidéoprotection n'ont pas été installées au hasard. Le choix d'implantation des caméras s'est fait en concertation avec les acteurs de terrain (police nationale, police municipale, préfecture, services de secours

et d'urgence...). Certaines zones ont été prioritaires et les caméras ont été réparties de façon stratégique. Il s'agit d'un service public et la loi interdit formellement de filmer les lieux privés.

Les images sont-elles visionnées en direct ?

Contrairement à la vidéosurveillance, les images ne sont pas visionnées mais elles sont enregistrées en continu. Elles seront utilisées

en cas de besoin sur réquisition des forces de l'ordre et sous certaines conditions, des vidéos verbalisations seront possibles.

Est-ce que les images sont conservées ?

Les images sont conservées pendant 15 jours. Ce délai passé, elles sont effacées et de nouvelles captations remplacent les anciennes. Pendant cette période, le visionnage des

images ne peut être opéré que par les personnes spécifiquement et individuellement habilitées par la préfecture.

Peut-on voir les images ?

Les images prises sur la voie publique ne peuvent être visionnées que par les autorités publiques compétentes habilitées par la préfecture ou pour les besoins d'une enquête par les services d'État. **Toutefois, toute personne intéressée peut obtenir un accès aux enregistrements qui la concernent, dans les 15 jours qui suivent l'enregistrement, délai de conservation maximal des images avant leur destruction.**

Cet accès est un droit qui peut, toutefois, être refusé pour des motifs tenant à la sûreté de l'État, à la défense nationale, à la sécurité publique, en cas d'instruction judiciaire ou pour protéger le secret de la vie privée de tierces personnes.

Je vais être filmé dans la rue... Est-ce légal ?

L'installation de caméra de vidéoprotection par les autorités est possible sur la voie publique et sur des lieux ou des bâtiments ouverts au public. Elle fait l'objet d'une autorisation préalable du préfet du département et est limitée par un cadre juridique qui garantit un droit d'information, d'accès et de recours aux particuliers.

Pour garantir l'information, des panneaux signalant que la ville est placée sous vidéoprotection seront installés en entrées de ville. Dès lors, chaque citoyen est réputé informé de la possibilité d'être filmé.

Quel est le coût de cette installation ?

Le budget prévisionnel de l'installation s'élève à environ 60 000 € HT, avec une maintenance annuelle de 2 200 € HT.

L'octroi de subventions pour participer au financement du

dispositif a été sollicité. Le système peut être financé par un fonds particulier (FIPD - Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), mais aussi par les dotations classiques de l'Etat (DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), ou les appels à projets départementaux et régionaux.



Rejoignez l'Agenda 30 !

Après avoir mis en place, en 2014, la démarche Agenda 21 qui a conduit à de nombreuses réalisations (mutuelle communale, extinction de l'éclairage nocturne, cheminements doux, jardins partagés, fête éco-citoyenne), la municipalité s'engage dans une nouvelle dynamique pour le développement durable, au travers de l'outil qu'est l'Agenda 2030. Cette feuille de route unique et commune à l'échelle nationale pose 17 objectifs de développement durable. Il s'agit ici de l'adapter en local, de manière collaborative avec la participation citoyenne de l'ensemble des acteurs de la commune. Le but est de co-construire un projet pour le développement durable et la démocratie participative qui nous ressemble et nous rassemble.

Les enjeux sont ici multiples :

- en premier lieu pour l'environnement : cette rencontre collective est une prise de conscience et une sensibilisation aux problématiques environnementales. C'est également un moyen d'affirmer nos responsabilités individuelles et collectives.
- et en second lieu, pour notre territoire, son dynamisme et son attractivité : chacune et chacun va pouvoir partager, échanger et développer ses idées pour améliorer notre qualité de vie et amener de nouveaux projets, de nouvelles structures et même de nouveaux modes de consommation.

Toutes les Arnassiennes et tous les Arnassiens peuvent agir sur la vie du village par le biais de l'Agenda 30. Venez rejoindre une équipe d'habitants motivée et engagée, actrice des transformations de la commune, afin de porter vos projets pour notre commune.

Projets en cours de réalisation :

- Aménagement des berges du Marverand
- Seconde journée écocitoyenne
- Compostage collectif
- Repair Café
- Cendriers ludiques aux arrêts de bus
- Plan mobilité actives
- Plantation d'arbres
- Et tous ceux que vous apporterez avec vous !

agenda21@mairie-arnas.fr

Succès de la 1^{ère} journée écocitoyenne



La première journée écocitoyenne de notre commune a eu lieu le samedi 2 avril dernier. 70 courageux et courageuses ont bravé la neige matinale pour venir nettoyer les rues et les chemins de notre belle commune. Avec l'aide de nos chasseurs, c'est 1,2 tonnes de déchets qui ont été ramassés et triés.

Tous les participants ont été récompensés par un apéritif et une plante aromatique offerts par la mairie. La journée s'est poursuivie par un repas tiré du sac durant lequel les participants ont lié connaissance avant que parents et enfants ne rejoignent leurs activités de l'après-midi.

Les enfants ont ainsi pu valoriser une partie des déchets grâce à leur sens artistique, ou détourner certains objets pour créer des jardinières où planter des graines de diverses plantes.

Les parents, quant à eux, ont pu découvrir les deux premiers chapitres du documentaire « Demain » avant d'échanger

autour des thèmes de la nourriture, des déchets et de la mobilité.

Tout le monde a ensuite pu profiter du marché aux bonnes idées auquel ont participé 12 exposants des sphères associatives, institutionnelles ou entrepreneuriales pour qui le développement durable est un réel engagement.

Des jeux en bois ont permis aux enfants de s'occuper tandis que les parents glanaient des informations auprès des intervenants.

Dès à présent, réservez votre samedi 11 mars 2023 pour la seconde édition de cette journée écocitoyenne !



Moustique tigre : piègeons-le ensemble !

La prolifération du moustique-tigre est un fléau qui s'étend sur le territoire français.

Bonne nouvelle : chacun d'entre nous peut lutter contre ce phénomène ! S'il est peu concevable d'éradiquer définitivement les moustiques, au moins pouvons-nous en limiter la prolifération.

Pour aider les Arnassiens dans leurs démarches, la commune d'Arnas propose l'acquisition de pièges à prix coûtant. Il s'agit de pièges pondoirs qui ont pour objectif de stopper la future génération de moustiques tigres. Il capture les moustiques femelles à la recherche d'une place où poser leurs

œufs, attirées par l'eau présente dans le piège. C'est un piège dit « passif » (pas d'électricité, de CO2 ou d'attractifs olfactifs).

Chaque foyer arnassien peut acquérir jusqu'à 2 pièges larvaires et 1 pack de cartes collantes, à raison de 24€ l'un.

Télécharger le bon de commande sur le site de la mairie, le compléter et le remettre, avec le règlement, à la mairie pendant les heures d'ouverture.

WWW.MOUSTIGRE.ORG

CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre

JE VIDE
chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

☐ Coupelles sous les pots de fleurs.
☐ Gamelles d'animaux domestiques.
☐ Pieds de parasols.
☐ Bâches de mobiliers de jardin...

JE COUVRE
de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
☐ Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
☐ Regards.
☐ Fûts divers...

JE JETTE
tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

☐ Déchets de chantier.
☐ Boîtes de conserve.
☐ Vieux pots de fleurs cassés...

JE CURE
régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

☐ Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
☐ Bondes d'évacuation extérieures.
☐ Rigoles couvertes avec grille.
☐ Gouttières, chéneaux...

JE RANGE
autant que possible à l'abri de la pluie

☐ Outils de jardinage, brouettes.
☐ Seaux, arrosoirs, poubelles.
☐ Pneumatiques.
☐ Jouets...

J'ENTRETIENS
régulièrement pour éviter le développement des larves

☐ Piscines.
☐ Bassins.
☐ Bornes d'arrosage...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÈMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU, LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

ZÉRO
ÉCLOSION
ZÉRO
INVASION

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU, LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique

AIN

ISÈRE

HAUTE-SAVOIE

GRAND LYON

SAVOIE

SAVOIE

SAVOIE

www.rhone.fr/moustiquetigre

À vos composteurs !

Comme le prévoit la loi anti-gaspillage de septembre 2021, le compostage deviendra obligatoire comme moyen de valorisation des biodéchets et ce même pour les particuliers, dès le 1er janvier 2024.

S'il est aisé de mettre un composteur dans son jardin lorsque l'on vit en maison individuelle, cela devient vite compliqué dès lors que l'on habite un bâtiment collectif.

C'est pourquoi l'Agglo vous accompagne pour la mise en place de composteurs collectifs au sein des différents lieux de notre commune. Si vous êtes porteur d'un tel projet, n'hésitez pas à prendre contact avec notre adjoint au développement durable et à la démocratie participative Pierre Laforêt. Il se fera un plaisir de vous guider dans les démarches à réaliser.

Si vous habitez les Prés du Marverand, une seule adresse : compost.presdumarverand@gmail.com

Contact : Pierre Laforêt, adjoint au développement durable : pierre.laforet@mairie-arnas.fr

ARNAS, LE MAG' • JUIN 2022

14

ARNAS, LE MAG' • JUIN 2022

15

La médiathèque à l'heure du jeu



Le jeu

C'est à la médiathèque que ça se passe.
C'est un rendez-vous fixé le deuxième mercredi de chaque mois.
C'est une animation proposée à tout le monde, que vous soyez adhérent de la médiathèque ou non.
C'est un moment de rencontre et de partage quel que soit votre âge.
C'est entre 10H et 12H et parfois même l'après-midi pendant les vacances scolaires.

Qu'il soit de plateau ou en 3 dimensions, en plastique ou de bois, de réflexes ou de mémoire, les jeux proposés par les bénévoles de la médiathèque sont mis à votre disposition, et sont une belle occasion de partager un moment intergénérationnel.

Retrouvez-nous pour ce temps d'échanges de paroles et de sourires autour de cette animation.

Petit à petit le nombre de jeux proposés s'étoffe, et **si vous souhaitez nous faire découvrir votre jeu préféré, venez, nous serons ravis de le tester.**

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois, c'est à la médiathèque que ça se passe, un moment d'échange, de rencontre et de partage !



Éducation à la nature avec les chasseurs

En mai dernier, les élèves de l'école élémentaire, du CE1 au CM2 ont participé à des animations nature proposées par la Fédération de Chasse du Rhône, en lien avec la société de chasse de la commune.

Après une matinée en classe sur le thème de la faune présente dans les vignes, ils ont pu profiter, sur le terrain, des connaissances de l'animatrice de la fédération, Capucine Giraud et de l'expérience des chasseurs locaux. Ils ont ainsi découvert des traces de passage d'animaux sauvages dans les chemins : lièvre, blaireau, chevreuil, fouine, ... Ils ont également pu observer des rapaces, ce qui leur a permis de mesurer toute la richesse de la biodiversité de notre territoire.

La découverte et la sensibilisation des enfants à leur environnement proche sont essentielles pour une meilleure compréhension de la nature. Les jeunes Arnassiens ont pris conscience qu'une faune sauvage vit à proximité de chez eux et le rôle que jouent les chasseurs dans la préservation de celle-ci.

Pourquoi ne pas devenir assistant maternel ?



Contact

RPE « La Pirouette »
 8 Parking de la Halle
 69400 ARNAS

04 74 02 08 65

ramlapirouette.arnas@free.fr

Vous vous questionnez sur les métiers de la petite enfance, pourquoi ne pas devenir assistant(e) maternel(le) ?

Le Relais Petite Enfance, La Pirouette, à Arnas vous invite à rencontrer des professionnelles afin d'échanger sur le métier d'assistant maternel et répondre à toutes vos questions.

Venez également découvrir les locaux du Relais Petite Enfance, rencontrer l'animatrice et découvrir les possibilités de rencontres et d'accompagnement professionnel qui vous sont proposés.

Profitez de la fête du Relais Petite Enfance, où, assistantes maternelles, parents et enfants seront réunis pour partager un moment convivial, le mardi 5 juillet 2022, de 16h à 18h, avec la présence d'une ferme itinérante « La Ferme vagabonde ».

Comment obtenir l'agrément pour devenir assistant(e) maternel(le) ?

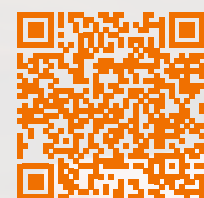
Pour devenir assistant maternel agréé, vous devez obtenir un agrément. Vous devez faire cette demande auprès des services du département. Le département organise et finance votre formation. Vous devez accepter la publication de certaines données (coordonnées) sur un site internet dédié (monenfant.fr). Vous pouvez exercer à domicile ou au sein d'une Mam (Maison d'Assistants Maternels). L'agrément est accordé pour une durée de 5 ans, renouvelable.

Renseignements concernant la formation : voir encadré ci-contre.

assistant(e) **RPE** maternel(le)

Cantine et périscolaire : les tarifs évoluent

Renseignez-vous sur notre site !



La grille des tarifs périscolaires et extrascolaires appliqués par le Centre Léo Lagrange était inchangée depuis 2018.

Lors de sa réunion du 18 mai dernier, le conseil municipal a décidé de procéder à une revalorisation de ces tarifs, d'une part pour tenir compte de l'inflation, et d'autre part pour aménager les tranches de tarification afin de les ajuster à la réalité des familles fréquentant les accueils (25 %

Cantine : augmentation de 5% à la rentrée

Le prix du repas au restaurant scolaire était de 4,15 € depuis septembre 2021, mais la forte inflation constatée depuis le début de l'année 2022 a entraîné une hausse du coût de repas appliquée par le prestataire de 8 %. Cette forte augmentation et la hausse importante des coûts de l'énergie, poste majeur dans le prix de revient du repas, ont amené le conseil municipal à fixer le prix du repas à 4,35 € à compter de la rentrée scolaire 2022, en limitant la hausse à 5 %.

des familles sont en dessous du quotient familial de 900 € et 30 % sont au-dessus du quotient de 1 500 €)

Une augmentation de 5 % des tarifs actuels et la création de deux tranches inférieures et de deux tranches supérieures ont été votées.

Ces dispositions prendront effet à la rentrée de septembre 2022.





ARNAS ACTIVE

Le grand retour de « Paradis et artisanat », le 11 septembre



Avec 400 kg de saucisson et 300 l de paradis, l'édition 2021 de « Paradis et artisanat » était bien loin des records des éditions passées, mais la fierté de la nouvelle équipe est d'avoir pu, malgré la pandémie, maintenir la manifestation dans le calendrier des fêtes de la commune.

Pour 2022, la volonté du comité Interclasses, désormais présidé par Philippe Jamey, est de proposer une formule plus ambitieuse, avec tous les ingrédients qui ont fait le succès de la manifestation arnassienne : le paradis, le saucisson cuit au gène et une exposition artisanale renouvelée.

Les bénévoles de toutes les classes de la commune, les commerçants, artisans et tous les Arnassiens qui souhaitent s'investir sont les bienvenus pour que ce rendez-vous retrouve toute sa grandeur d'avant pandémie.



Contact

Comité Interclasses

interclassearnas@orange.fr



Une nouvelle cheffe de chœur pour Chant'Arnas

Après deux années chaotiques, la chorale Chant'Arnas a repris le goût de chanter, dirigée par une nouvelle cheffe de chœur, Évelyne Lagardette.

Évelyne Lagardette, chanteuse lyrique, est professeure de chant depuis 1994. Elle a enseigné dans plusieurs écoles de musique et est indépendante pour sa compagnie, « Avant l'Aurore », depuis 2010.

Elle a travaillé le chant pendant plus de 20 ans, tout d'abord au Conservatoire et ensuite auprès de professeurs qui l'ont initiée au bel canto et à l'opérette.

C'est donc une professionnelle avec une solide expérience des techniques vocales qui a pris la direction du chœur arnassien, qu'elle conduira, n'en doutons pas vers l'excellence.

Les répétitions ont lieu, les mardis soir, à 20 heures, salle Gauguin, et proposent un répertoire varié, accessible à tous. Si le « chœur » vous en dit, venez participer à une ou deux répétitions, avec l'espoir que vous serez convaincu.



Contact

Chant'Arnas

martin69830@gmail.com

Saison historique pour Arnas Shamrock

Après deux saisons sans véritables confrontations, pour cause de pandémie, le club arnassien d'ultimate frisbee a fait, début 2022, son grand retour sur le devant de la scène.

Avec la crise sanitaire, le Arnas Shamrock n'avait plus participé à des compétitions officielles depuis mars 2020, et c'était donc la saison de la reprise... Grâce à une augmentation du nombre de licenciés, 3 équipes ont pu être engagées en championnat indoor, et les résultats ont été au-delà des attentes.

L'équipe 1, qui était engagée en première division régionale, termine son championnat à la seconde place, avec un bilan de 8 victoires pour 2 défaites. Elle gagne ainsi le droit d'évoluer en 3e division nationale l'année prochaine !



Les équipes 2 et 3, qui étaient engagées en troisième division régionale, terminent le championnat aux deux premières places, ce qui offre le premier titre de l'histoire du club et une montée à l'échelon supérieur !

Grâce à l'amélioration de la situation sanitaire, le tournoi annuel a fait son grand retour lors du week-end de la Saint Patrick.

Une centaine de joueurs venus de toute la France ont répondu présent pour cette édition placée sous le signe du Rock N'Roll !

Deux équipes ont participé au championnat outdoor, avec la phase aller à Aix en Provence au mois de mai dernier et la phase retour au parc de Parilly, à Lyon, début juin.



Contact

Arnas Shamrock

07 70 63 83 09

arnas-shamrock@outlook.com

Le 4 pattes, un club qui a du chien !

Le « 4 pattes club d'Arnas » organise un quadruple concours d'agility, les 9 et 10 juillet, à l'Escale.



Le concours du 9 juillet, sous le thème du Far West, célébrera les 12 ans du club, les 10 n'ayant pu être fêtés suite aux confinements. Ce concours officiel réunira 180 chiens de toutes races, toutes tailles et de toutes les régions de France.

Le concours du 10 juillet sera organisé en soutien à Mission Second Souffle, une association recueillant les chiens abandonnés, maltraités, oubliés, sauvés

notamment de l'Île de la Réunion. Ce refuge s'est donné la mission de trouver les familles qui leur offriront une nouvelle vie. Tous les profits de la journée seront reversés à cette association.

Le 4 pattes club sera heureux d'accueillir, durant ce week-end, les familles et visiteurs souhaitant profiter d'un spectaculaire événement sportif et ouvert à tout public. (chiens sociables acceptés en laisse)



Contact

4 pattes club d'Arnas

07 70 69 52 09

4pattesarnas@gmail.com



Un triptyque de Lucie Albon à la médiathèque



Invitée carte blanche du Salon du livre en Beaujolais 2021, la dessinatrice et autrice de bandes dessinées Lucie Albon a réalisé une œuvre en trois tableaux pour la médiathèque municipale.

Ce triptyque a pris place dans l'espace jeunesse de l'établissement et a été inauguré le samedi 11 juin dernier. Tout un univers poétique qui accompagnera désormais les jeunes usagers de la médiathèque, absorbés par leurs lectures. Lucie Albon est également l'auteur de l'album « Regarde ça bouge ! », publié aux éditions du Poutan, qui a été remis aux enfants nés en 2021 dans le cadre de l'action « Premières pages ». Cette opération de sensibilisation à la lecture dès le plus jeune âge est menée depuis 2009 par le ministère de la Culture, avec le soutien des départements partenaires. Elle a pour objectif d'introduire le livre dans toutes les familles, de familiariser les enfants à la lecture et au livre, très tôt, et de créer une relation placée sous le signe du plaisir et de la découverte.

L'ouvrage a également fait l'objet d'ateliers créatifs organisés auprès des enfants de l'école élémentaire, dans le cadre du partenariat avec l'association « Des livres et des histoires », organisatrice du Salon des livres en Beaujolais.

Le partenariat entre la commune et l'association « Des livres et des histoires » a été reconduit pour 2022 et l'aventure culturelle se poursuivra avec la 9e édition du salon du livre qui se déroulera le dimanche 20 novembre au complexe Grange du Moulin.

Pour en savoir plus sur l'actualité du salon et de l'association « Des livres et des histoires » des-livres-en-beaujolais.fr

L'incroyable herbier d'un botaniste voyageur

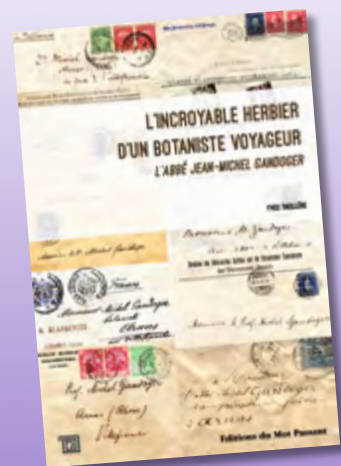
Le chercheur Yves Theillère travaille à l'Herbier de l'Université Claude Bernard, à Lyon, qui abrite des millions de spécimens de plantes séchées. Il s'est chargé de répertorier tout le travail et le parcours du botaniste Gandoger, né à Arnas en 1850 et un ouvrage consignant ce travail paraîtra en octobre prochain.

Fils de viticulteur, **Michel Gandoger** ne montre aucun goût pour cette profession ce qui pousse son père, déçu, à l'envoyer au petit séminaire d'Alix. Ordonné prêtre à Alger en 1879, il renonce un an plus tard à son ministère pour s'adonner entièrement à sa passion, la botanique.

Espagne, Crète, Algérie, Russie, Japon, Chine, Belgique, Italie ou Portugal mais aussi en France et en Suisse, à Saint-Tropez

ou à Caen, à Bayonne comme à Bourgoin... Michel Gandoger est partout, il herborise. À dos d'âne, dans le transsibérien ou à bord de navires de toutes sortes, il accomplira finalement 24 grands voyages.

À sa mort en 1926, Gandoger lègue son herbier, son courrier et ses précieux carnets d'inventaire, à l'Université Claude-Bernard où ils reprennent vie actuellement, sous la plume d'Yves Theillère.



Éditions du Mot Passant
83 rue Magenta
69100 Villeurbanne
04 37 43 02 69
info@motpassant.fr

Les ados revisitent Molière

Une expérience à renouveler dès la rentrée prochaine !



Démarré en septembre dernier, l'atelier théâtre proposé aux ados et dirigé par Émilie Durmarque a connu son épilogue, le samedi 21 mai avec deux représentations d'un spectacle autour de Molière.



Contact

Atelier théâtre

emiliedutheatre@outlook.fr



Les apprentis comédiens avaient répété des samedis durant, les scénettes, tirées des œuvres du plus célèbre de nos dramaturges, dont on fête cette année le 400^e anniversaire de la naissance.

Au fil des semaines, Émilie avait fait découvrir le théâtre aux jeunes acteurs, à travers le jeu, l'improvisation, le travail de la voix, de l'articulation, le maintien, la gestuelle, mais aussi la construction du personnage, les émotions et la lecture ! Un véritable défi qui a été amplement atteint avec des progrès remarquables pour chacun !

Les comédiens en herbe ont redécouvert les racines de notre patrimoine culturel et se sont délectés à introduire de nombreux clins d'œil aux récits originaux. C'est ainsi que le ridicule et les outrances d'Harpagon, dans la célèbre tirade de l'Avare, se concentraient, non sur la perte de son argent, mais sur celle de son téléphone portable.

En entraînant le public dans les différents espaces de la médiathèque, Emma, Anaël, Morgane, Jeanne, Lia, Quentin et Eloan ont fait preuve d'une très grande maturité et soulevé l'enthousiasme des spectateurs.

Maïa Aboueleze lauréate du premier Prix des bibliothécaires du Beaujolais

En partenariat avec la Médiathèque départementale et avec le soutien du Département du Rhône, l'association arnassienne « Des livres et des histoires » a eu le plaisir de porter sur les fonts baptismaux, le Prix des Bibliothécaires du Beaujolais.

Le jury composé de huit bibliothécaires du territoire, sous la présidence de Jean-Yves Loude, s'est réuni à Arnas, le 9 juin, et a désigné Maïa Aboueleze lauréate de cette première édition, pour son ouvrage « Le ballet des retardataires ». Elle sera la marraine du salon « Des livres en Beaujolais », le 20 novembre prochain, à Arnas.

Un second prix récompensera également François Place, pour l'ensemble de son œuvre. Il sera l'invité carte blanche du salon « Des livres en Beaujolais » et comme tel, il en réalisera l'affiche.

Les prix composés de vins du Beaujolais ont été remis le samedi 25 juin, au Prieuré de Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais.

« Le ballet des retardataires », premier roman de Maïa Aboueleze, est un récit de voyage qui présente de façon singulière un territoire inexploré du Japon : une école où est enseignée la pratique du taïko, une discipline qui la passionne et qui englobe à la fois la pratique du tambour, de la danse, des arts martiaux et de la méditation.

Nous sommes au cœur d'un monde inconnu, et nous nous sentons privilégiés d'y accéder grâce à la narration fraîche, rythmée, et pleine d'humour de Maïa Aboueleze. C'est parce qu'elle bascule dans la fiction que nous pouvons la suivre, que nous ressentons avec elle l'étrangeté de son expérience, le choc des cultures et l'isolement qu'elle a vécu durant plusieurs mois.



LES BRÈVES DU TERRITOIRE

Actualités, services et événements de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

GÉOPARC BEAUJOLAIS

L'UNESCO RENOUVELLE LE LABEL POUR 4 ANS

L'UNESCO vient à nouveau de certifier le Géoparc Beaujolais « Géoparc mondial UNESCO » pour les quatre prochaines années. Ce renouvellement réaffirme la richesse géologique et paysagère du Beaujolais qu'illustrent les 34 géosites, dont celui de la Carrière du Pré de Joux à Arnas. À noter l'arrivée récente dans son périmètre de trois nouvelles communes : l'Arbresle, Bully et Sarcey.

« Une reconnaissance au plus haut niveau du travail partenarial réalisé depuis des années par les forces vives du Beaujolais et un encouragement à redoubler nos efforts pour l'avenir » a souligné Pascal Ronzière, Président du Syndicat Mixte du Beaujolais et du Géoparc Beaujolais.

Retrouvez la liste de la cinquantaine de géo-événements organisés d'avril à décembre pour (re)découvrir le Géoparc : <https://www.geopark-beaujolais.com/les-geo-evenements.html>



Crédit photo : Gael Fontaine

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN ATELIER DE CONSULTATION AUTOUR DU PROJET BEAU PARC

Concilier développement économique et environnement est l'objectif majeur de la Communauté d'Agglomération tout au long du mandat. Le projet Beau Parc, éco-parc d'activités à haute qualité environnementale, s'inscrit dans cette démarche : offre foncière et immobilière adaptée pour permettre la création ou le développement d'activités industrielles, artisanales et de services, gestion intelligente des ressources, qualité architecturale et exigence environnementale, etc.

Le 31 mai dernier, en conviant les habitants à s'exprimer sur le projet lors de tables-rondes,

la Communauté d'Agglomération et le groupement d'aménageurs ont souhaité faire émerger les idées et attentes autour de plusieurs thématiques : les espaces publics, habiter et travailler à Beau Parc, les déplacements et nouvelles mobilités. Cette soirée d'échanges a également permis d'aborder les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain à travers le respect de la biodiversité et la prise en compte du développement durable à chaque étape du projet. Rendez-vous à l'automne 2022 pour une restitution publique des propositions et des leviers d'actions qui ont émergé.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

DES AIDES FINANCIÈRES POUR ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS QUI ENGAGENT DES TRAVAUX

Dans le cadre de sa stratégie pour la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération accompagne, dès juillet, tous les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Objectif : réduire les consommations dans les logements les plus énergivores. Les aides mises en place sont destinées aux habitants du territoire propriétaires de leur logement dont la résidence principale se situe sur l'une des 18 communes de la Communauté d'Agglomération.

Elles s'adressent également aux propriétaires bailleurs privés, copropriétés, SCI (Sociétés Civiles Immobilières). En partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69), les habitants qui le souhaitent pourront bénéficier d'un conseil gratuit et personnalisé sur leur projet de travaux et seront accompagnés par un interlocuteur unique tout au long de sa réalisation sur les volets techniques, administratifs et financiers.



REQUALIFICATION ZI NORD

UN PROJET DE VALORISATION AMBITIEUX POUR L'ANCIEN BÂTIMENT INDUSTRIEL "ONTEX" À ARNAS

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, la Communauté d'Agglomération agit pour favoriser l'installation ou le développement des entreprises sur son territoire, en mobilisant du foncier et de l'immobilier.

La requalification de la zone industrielle Nord à Arnas, qui figure au plan de mandat 2021-2026, franchit une nouvelle étape avec la cession, par la Communauté d'Agglomération, d'un bâtiment industriel de 3700 m² sur une parcelle de 7000 m² située à côté de la pépinière d'entreprises E-Cité. Il s'agit du dernier reliquat d'un vaste ensemble immobilier industriel autrefois exploité par la société ONTEX.

Un appel à projets lancé fin 2021 auprès de promoteurs et d'investisseurs a permis de recevoir une dizaine de propositions. Le projet lauréat va permettre l'implantation d'une entreprise industrielle caladoise sur environ 40% de la surface, et la création de petites surfaces adaptées aux besoins des très petites, petites et moyennes entreprises du secteur productif.

Ce projet répondra aux exigences de la Communauté d'Agglomération avec un bâtiment à haute qualité environnementale et performant au plan énergétique. L'espace libéré par l'entreprise caladoise sur la zone industrielle du port va faire l'objet d'une transformation en petites cellules artisanales, répondant là aussi à un besoin. Ce sont ainsi 18 lots qui seront mis sur le marché d'ici fin 2023.



MOBILITÉS ACTIVES

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VOUS AIDE À ACHETER UN VÉLO

Dans son plan de mandat 2021-2026, la Communauté d'Agglomération s'est donnée pour priorité de faire de Villefranche Beaujolais Saône un territoire de mobilités, à travers notamment l'adoption d'un «Plan Vélo». La première traduction concrète est une aide à l'acquisition d'un vélo neuf ou d'occasion (incluant les vélos à assistance électrique)

pour accompagner les actifs dans leurs trajets du quotidien (domicile/travail, domicile/études et de courtes distances). Les personnes majeures actives ou étudiantes habitant le territoire Villefranche Beaujolais Saône peuvent bénéficier de cette aide. Elle est cumulable avec l'aide à l'achat d'un vélo proposée par la commune d'Arnas.

Les conditions d'attribution de l'aide sont identiques : une seule participation par foyer, vélo neuf ou d'occasion, électrique ou classique, vélo acheté dans un commerce situé dans la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Pour bénéficier de ces aides vous devez remplir les formulaires de demandes et être éligibles.

(Formulaires de demandes à compléter sur les sites www.agglo-villefranche.fr et www.arnas.fr (ou en mairie aux horaires d'ouverture).



Arnas est une commune

trèsBeaujolais

Carnaval de l'école 2022



ARNAS LE MAG'

Magazine d'informations municipales / Juin 2022

Directeur de publication : Michel ROMANET-CHANCIN

Rédaction, documentation, diffusion : Patrick BOIRAUD, commission communication mairie d'Arnas

Crédits photos : Mairie d'Arnas, Serge Sang, Associations, Focus Ultimate, AdobeStock.

Conception, réalisation : Antigone Communication - 9, avenue du 8 mai 1945 - 69500 BRON

Impression : Imprimerie Augagneur - 704, rue Lamartine - 69400 VILLEFRANCHE